

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation : 16/03/2026	L'an DEUX MILLE VINGT-SIX le vendredi 20 mars, à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire. Etaient présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Ghyslaine JAUMOTTE, Bertrand CROSET, Florent LAZARE, Fabien JEAN, Magali LORENZI, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Marion BOLARD, Marie-Ange ODDONE, Jean-Pierre MAISONNEUVE Était absente : Marine BLAISE Procurations : Jean-Marie TORELLI à Frédéric ROUET, Secrétaire : Suzy MACHUROT
Membres :	
En exercice : 15	
Présents : 13	
Votants : 14	
N° 3	

N°3 OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Vu la déclaration de candidature de la liste menée par Monsieur Jean Marie TORELLI

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 14

- Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 23/3/26

ID : 084-218401487-20260320-D03_20032026-DE

A obtenu :

- Liste conduite par Jean-Marie TORELLI : quatorze voix,

La liste conduite par Monsieur Jean-Marie TORELLI ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire :

- **Monsieur Jean-Marie TORELLI,**
- **Madame Suzy MACHUROT,**
- **Monsieur Stéphane LECLERC.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La secrétaire de séance
Suzy MACHUROT



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Frédéric ROUET

